

COMPTE FINANCIER 2024

TABLEAU 1  
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	153,30	6,22	159,52

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT ( c )

168

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat ( c ).

NB2: Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Sous plafond LFI (a)" et "Hors plafond LFI (b)". Les ETPT afférents doivent être renseignés directement dans la colonne "Plafond organisme".

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
<b>TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL ( 1 + 2 + 3 + 4 )</b>	153,30	14 539 500,36 €	6,22	100 979 €	159,52	14 989 064,38 €
<b>1. TITULAIRES</b>	94,78	10 383 342 €			94,78	10 383 342,16 €
* Titulaires État	94,78	10 383 342,16 €			94,78	10 383 342,16 €
* Titulaires organisme (corps propre)						
<b>2. CONTRACTUELS</b>	58,52	4 156 158,20 €			58,52	4 156 158,20 €
* Contractuels de droit public	58,52	4 156 158,20 €			58,52	4 156 158,20 €
CDI	47,30	3 447 069,09 €			47,30	3 447 069,09 €
CDD	11,22	709 089,11 €			11,22	709 089,11 €
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)						
* Contractuels de droit privé						
CDI						
CDD						
<b>3. CONTRATS AIDES</b>			6,22	100 978,56 €	6,22	100 978,56 €
<b>4. AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)</b>						348 585,46 €

\* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

NB : Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Emplois sous plafond LFI" et "Emplois hors plafond LFI". Les ETPT et dépenses de personnel afférents doivent être renseignés directement dans les colonnes "Plafond organisme".

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ( 5 + 6 )	0,16	16 198,92 €
5. EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0,00	0 €
6. EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0,16	16 198,92 €

\*\* Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (mises à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES ( 7 + 8 )	2,94	185 156,12 €
7. EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	2,94	185 156,12 €
8. EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0,00	0 €

\*\*\* Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

**CNOUS  
COMPTE FINANCIER 2024**

**TABLEAU 2  
Autorisations budgétaires**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

DEPENSES									RECETTES				
	Montants Compte financier 2023		Montants Budget Rectificatif 2024		Montants Compte financier 2024		Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024		Montants Compte financier 2023	Montants Budget Rectificatif 2024	Montants Compte financier 2024	Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
<b>Personnel</b>	<b>14 452 562 €</b>	<b>14 452 562 €</b>	<b>15 520 200 €</b>	<b>15 520 200 €</b>	<b>14 989 064,38 €</b>	<b>14 989 064,38 €</b>	<b>-531 136 €</b>	<b>-531 136 €</b>	<b>525 092 532 €</b>	<b>534 184 781 €</b>	<b>534 734 389,24 €</b>	<b>549 608 €</b>	<b>Recettes globalisées</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	3 047 077 €	3 047 077 €	3 060 000 €	3 060 000 €	2 986 419,66 €	2 986 419,66 €	-73 580 €	-73 580 €	520 085 512 €	522 470 408 €	522 582 009,40 €	111 601 €	Subvention pour charges de service public
										5 712 000 €	5 712 000,00 €	0 €	Subvention pour charges d'investissement
													Autres financements de l'Etat
<b>Fonctionnement</b>	<b>512 213 656 €</b>	<b>512 260 438 €</b>	<b>503 739 012 €</b>	<b>500 405 527 €</b>	<b>502 424 307,94 €</b>	<b>497 872 137,31 €</b>	<b>-1 314 704 €</b>	<b>-2 533 390 €</b>	219 760 €	260 000 €	275 600,00 €	15 600 €	Fiscalité affectée
Gestion du Cnous	10 373 228 €	10 420 010 €	19 643 409 €	18 956 924 €	18 890 805,94 €	16 985 635,31 €	-752 603 €	-1 971 289 €	4 787 260 €	5 742 373 €	6 164 779,84 €	422 407 €	Autres financements publics
Gestion du Réseau	501 840 428 €	501 840 428 €	484 095 603 €	481 448 603 €	483 533 502,00 €	480 886 502,00 €	-562 101 €	-562 101 €					Recettes propres
									<b>4 082 351 €</b>	<b>3 917 200 €</b>	<b>3 917 200,00 €</b>	<b>0 €</b>	<b>Recettes fléchées*</b>
										3 917 200 €	3 917 200,00 €	0 €	Subvention pour charges d'investissement fléchée
									4 082 351 €				Autres financements de l'Etat fléchés
													Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
<b>Intervention (le cas échéant)</b>													
<b>Investissement</b>	4 085 233 €	4 030 699 €	9 042 267 €	8 074 200 €	8 984 641,14 €	7 889 121,12 €							
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>530 751 451 €</b>	<b>530 743 698 €</b>	<b>528 301 479 €</b>	<b>523 999 927 €</b>	<b>526 398 013,46 €</b>	<b>520 750 322,81 €</b>	<b>-1 845 840 €</b>	<b>-3 064 525 €</b>	<b>529 174 883 €</b>	<b>538 101 981 €</b>	<b>538 651 589,24 €</b>	<b>549 608 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent)</b>				14 102 054 €		17 901 266,43 €		3 799 212 €	1 568 815 €				<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>

(\*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

CNOUS  
COMPTE FINANCIER 2024

TABLEAU 3  
Dépenses par destination - Recettes par origine

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Tableau des dépenses par destination (obligatoire)**

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Aides directes										
Hébergement										
Restauration										
Action culturelle										
Pilotage et Animation du programme	14 989 064,38 €	14 989 064,38 €	502 424 307,94 €	497 872 137,31 €			8 984 641,14 €	7 889 121,12 €	526 398 013,46 €	520 750 322,81 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 989 064,38 €</b>	<b>14 989 064,38 €</b>	<b>502 424 307,94 €</b>	<b>497 872 137,31 €</b>			<b>8 984 641,14 €</b>	<b>7 889 121,12 €</b>	<b>526 398 013,46 €</b>	<b>520 750 322,81 €</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B**      **17 901 266,43 €**

**Tableau des recettes par origine (facultatif)**

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES											
	Recettes globalisées					Recettes fléchées					Total (C)	
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement fléchée	Autres financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Etat - Programme 231	522 582 009,40 €						3 917 200,00 €					526 499 209,40 €
Etat - Programme 150												0,00 €
Etat - Programme 349			5 712 000,00 €									5 712 000,00 €
Etat - Programme 380												0,00 €
Etat - Autres programmes à détailler												0,00 €
Collectivités publiques												0,00 €
Autres organismes					275 600,00 €							275 600,00 €
CVEC												0,00 €
Ressources propres de l'activité Hébergement												0,00 €
Ressources propres de l'activité Restauration												0,00 €
Ressources propres Autres						6 164 779,84 €						6 164 779,84 €
<b>TOTAL</b>	<b>522 582 009,40 €</b>		<b>5 712 000,00 €</b>		<b>275 600,00 €</b>	<b>6 164 779,84 €</b>	<b>3 917 200,00 €</b>					<b>538 651 589,24 €</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C**

**CNOUS  
COMpte FINANCIER 2024**

**TABLEAU 4  
Equilibre financier**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Montants Compte financier 2023	Montants Budget Rectificatif 2024	Montants Compte financier 2024	Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024	Montants Compte financier 2023	Montants Budget Rectificatif 2024	Montants Compte financier 2024	Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024	
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)*</b>	<b>1 568 814,89 €</b>					<b>14 102 054,00 €</b>	<b>17 901 266,43 €</b>	<b>3 799 212 €</b>	<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)*</b>
<i>dont Budget Principal</i>									<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>									<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)									Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	177 406 109,00 €	222 211 642,00 €	193 871 062,08 €		188 279 909,62 €	192 819 044,00 €	200 714 640,75 €		Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	10 083 630,54 €		228 389,96 €		10 142 771,51 €		72 104,06 €		Autres encaissements non budgétaires (e2)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)</b>	<b>189 058 554,43 €</b>	<b>222 211 642,00 €</b>	<b>194 099 452,04 €</b>		<b>198 422 681,13 €</b>	<b>206 921 098,00 €</b>	<b>218 688 011,24 €</b>	<b>3 799 212 €</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)</b>	<b>9 364 126,70 €</b>		<b>24 588 559,20 €</b>	<b>3 799 212 €</b>		<b>15 290 544,00 €</b>			<b>PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>51 652,34 €</i>						<i>1 875 740,85 €</i>		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>9 312 474,36 €</i>		<i>26 464 300,05 €</i>			<i>15 290 544,00 €</i>			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
<b>TOTAL DES BESOINS (1) + (I)</b>	<b>198 422 681,13 €</b>	<b>222 211 642,00 €</b>	<b>218 688 011,24 €</b>	<b>3 799 212 €</b>	<b>198 422 681,13 €</b>	<b>222 211 642,00 €</b>	<b>218 688 011,24 €</b>	<b>3 799 212 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)</b>

(\*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(\*\*) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(\*\*\*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

**CNOUS**  
**COMPTE FINANCIER 2024**

**TABLEAU 5**  
**Opérations pour compte de tiers**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
<b>Subvention pour charges d'investissement fléchée Crous - T5</b> Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	44343DFP 46761DFP	Subvention pour charges d'investissement fléchée	67 028 166,00 €	75 661 358,00 €
<b>Aide Mobilité Master</b> Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	44343AMM 4675131AMM	AMM	6 803 500,00 €	6 804 000,00 €
<b>Aides spécifiques</b> Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	44343ASPE 467514ASPE	Aides spécifiques	48 057 100,00 €	48 057 100,00 €
<b>Aide à la mobilité Parcoursup</b> Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	44343AMP 4675132AMP	Parcoursup	9 719 000,00 €	9 500 000,00 €
<b>Grande Ecole du Numérique</b> Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	44343GEN 467512GEN	GEN	1 566 301,30 €	1 566 301,30 €
<b>Bourses IMT</b> Institut Mines Télécom	44343IMT 467517IMT	Bourses IMT	7 601 700,00 €	6 892 728,00 €
<b>Bourses GENES</b> Groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques	44343GENES 467518GENES	Bourses GENES	690 290,00 €	538 000,00 €
<b>Bourses ministère de la Culture</b> Ministère de la Culture	44343MCC 4675151MCC	Bourses MCC	39 766 428,00 €	39 013 295,12 €
<b>Aides spécifiques ministère de la Culture</b> Ministère de la Culture	44343MCCASAA 4675152MCCASAA	Bourses MCC ASAA	780 138,10 €	737 338,10 €
<b>Dons et Legs - Giveka</b>	463121GIVE 463122GIVE	Dons et Legs	415 000,00 €	415 000,00 €
<b>Dons et Legs - Lassence</b>	463111LASS 463112LASS	Dons et Legs		
<b>Bourses MAAF</b> Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt	44343MAAF 467516MAAF	Bourses MAAF	1 755,50 €	1 755,50 €
<b>CVEC</b>	46762CVEC2425 46763CVEC2425	CVEC	10 521 990,18 €	10 521 990,43 €
<b>TVA</b>	44571 44562 / 44566 / 44551TVA	TVA encaissée TVA décaissée	919 693,00 €	1 005 774,30 €
<b>TOTAL</b>			<b>193 871 062,08 €</b>	<b>200 714 640,75 €</b>

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

NB : dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

CNOUS  
COMPTES FINANCIERS 2024

TABLEAU 6  
Situation patrimoniale

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants				Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024	PRODUITS	Montants			
	Compte financier 2023	Budget Rectificatif 2024	Compte financier 2024				Compte financier 2023	Budget Rectificatif 2024	Compte financier 2024	Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024
Personnel	14 341 748 €	15 187 066 €	14 752 784,89 €	- 434 281 €	Subventions de l'Etat	520 909 065 €	522 470 408 €	529 054 424,09 €	6 584 016 €	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	3 047 077 €	3 060 000 €	2 986 419,66 €	- 73 580 €	Fiscalité affectée				- €	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	516 517 368 €	526 423 175 €	525 837 902,14 €	- 585 273 €	Autres subventions	380 905 €	5 972 000 €	415 643,08 €	5 566 357 €	
Intervention (le cas échéant)				- €	Autres produits	8 647 875 €	9 475 631 €	9 722 664,15 €	247 033 €	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>530 859 116 €</b>	<b>541 610 241 €</b>	<b>540 590 687,03 €</b>	<b>- 1 019 554 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>529 937 846 €</b>	<b>537 918 039 €</b>	<b>539 192 731,32 €</b>	<b>1 274 692 €</b>	
<b>Résultat : bénéfice</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>1 019 554 €</b>	<b>Résultat : perte</b>	<b>921 270 €</b>	<b>3 692 202 €</b>	<b>1 397 955,71 €</b>	<b>- 2 294 246 €</b>	
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat</b>	<b>530 859 116 €</b>	<b>541 610 241 €</b>	<b>540 590 687,03 €</b>	<b>- 1 019 554 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat</b>	<b>530 859 116 €</b>	<b>541 610 241 €</b>	<b>540 590 687,03 €</b>	<b>- 1 019 554 €</b>	

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2023	Montants Budget Rectificatif 2024	Montants Compte financier 2024	Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	<b>- 921 270 €</b>	<b>- 3 692 202 €</b>	<b>- 1 397 955,71 €</b>	<b>2 294 246 €</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 912 624 €	3 827 317 €	4 304 676,12 €	477 359 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	84 687 €		42 208,05 €	42 208 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	3 121 €		1 371,61 €	1 372 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	20 985 €		10 267,23 €	10 267 €
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	3 733 597 €	3 733 258 €	3 826 048,35 €	92 790 €
<b>= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>- 844 795 €</b>	<b>- 3 598 143 €</b>	<b>- 970 431,61 €</b>	<b>2 627 711 €</b>

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants				Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024	RESSOURCES	Montants			
	Compte financier 2023	Budget Rectificatif 2024	Compte financier 2024				Compte financier 2023	Budget Rectificatif 2024	Compte financier 2024	Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024
<b>Insuffisance d'autofinancement</b>	<b>844 795 €</b>	<b>3 598 143 €</b>	<b>970 431,61 €</b>	<b>- 2 627 711 €</b>	<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>		
Investissements	3 696 496 €	8 074 200 €	8 251 425,27 €	177 225 €	Financement de l'actif par l'État	4 010 845 €	3 917 200 €	5 792 940,85 €	1 875 741 €	
Remboursement des dettes financières	- €				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	- €			- €	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>4 541 291 €</b>	<b>11 672 343 €</b>	<b>9 221 856,88 €</b>	<b>- 2 450 486 €</b>	Autres ressources	26 955 €		10 267,23 €	10 267 €	
<b>Augmentation du fonds de roulement</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	Augmentation des dettes financières	- €			- €	
					<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>4 037 800 €</b>	<b>3 917 200 €</b>	<b>5 803 208,08 €</b>	<b>1 886 008 €</b>	
					<b>Diminution du fonds de roulement</b>	<b>503 491 €</b>	<b>7 755 143 €</b>	<b>3 418 648,80 €</b>	<b>- 4 336 494 €</b>	

\* L'état prévisionnel d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le budget initial et le(s) budget(s) rectificatif(s).

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2023	Montants Budget Rectificatif 2024	Montants Compte financier 2024	Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION ou DIMINUTION	-503 491 €	-7 755 143 €	- 3 418 648,80 €	4 336 494 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-9 867 618 €	7 535 401 €	- 28 007 208,00 €	-35 542 609 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou PRELEVEMENT *	9 364 127 €	-15 290 544 €	24 588 559,20 €	39 879 103 €
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	30 526 102 €	22 770 959 €	26 594 184,43 €	3 823 225 €
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 104 463 652 €	- 96 928 251 €	- 132 984 128,79 €	-36 055 878 €
Niveau final de la TRESORERIE	134 989 754 €	119 699 210 €	159 578 313,22 €	39 879 103 €

\* Montant issu du tableau "Equilibre financier"



**CNOUS**  
**COMPTE FINANCIER 2024**

**TABLEAU 8**  
**Opérations liées aux recettes fléchées**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Antérieures à N non dénouées	Exécution 2024	Prévision 2025	Prévision 2026	N+3 et suivantes	Total
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)</b>		945 396,91 €	- 930 344 €	69 656 €	- 0,00 €	
<b>Recettes fléchées (b)</b>	10 708 751 €	3 917 200,00 €	4 874 300 €	1 382 094 €	- €	20 882 345 €
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée		3 917 200,00 €	4 874 300 €	1 382 094 €		10 173 594 €
Autres financements de l'État fléchés	10 708 751 €					10 708 751 €
Autres financements publics fléchés						- €
Recettes propres fléchées						- €
<b>Dépenses sur recettes fléchées CP (c)</b>	9 763 354 €	5 792 940,85 €	3 874 300 €	1 451 750 €	- €	20 882 345 €
Personnel						
AE=CP						- €
Fonctionnement						
AE						- €
CP						- €
Intervention						
AE						- €
CP						- €
Investissement						
AE	11 208 925 €	5 799 120,07 €	3 874 300 €			20 882 345 €
CP	9 763 354 €	5 792 940,85 €	3 874 300 €	1 451 750 €		20 882 345 €
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	945 397 €	- 1 875 740,85 €	1 000 000 €	- 69 656 €	- €	- €

*Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)*

*Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.*

<b>Autofinancement des opérations fléchées (d)</b>						- €
<b>Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)</b>						- €
<b>Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)</b>	945 397 €	- 930 343,94 €	69 656 €	- 0 €	- 0 €	- €

**CNOUS  
COMPTE FINANCIER 2024**

**TABLEAU 9  
Opérations pluriannuelles - prévision**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

**A - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement**

Opération	Nature	Prévision	Exécution						Prévision N+1 et suivantes		
		Coût total de l'opération (1)	AE consommées les années antérieures à N nettes des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N (2)	AE consommées en N (3)	TOTAL des AE consommées (4) = (2) + (3)	CP consommés les années antérieures à N (5)	CP consommés en N (6)	TOTAL des CP consommés (7) = (5) + (6)	Restes à payer (8) = (4) - (7)	Solde à engager (9) = (1) - (4)	Solde à payer (10) = (1) - (7)
Projets informatiques P	Personnel										
	Fonctionnement										
	Intervention										
	Investissement	20 882 345 €	11 208 925 €	5 799 120 €	17 008 045 €	9 763 354 €	5 792 941 €	15 556 295 €	1 451 750 €	3 874 300 €	
<b>Total Op.1</b>	<b>20 882 345 €</b>		<b>5 799 120 €</b>	<b>17 008 045 €</b>		<b>5 792 941 €</b>	<b>15 556 295 €</b>	<b>1 451 750 €</b>	<b>3 874 300 €</b>	<b>5 326 050 €</b>	
Op.2	Personnel										
	Fonctionnement										
	Intervention										
	Investissement										
<b>Total Op.2</b>											
	<b>Ss total personnel</b>										
	<b>Ss total fonctionnement</b>										
	<b>Ss total intervention</b>										
	<b>Ss total investissement</b>	<b>20 882 345 €</b>	<b>11 208 925 €</b>	<b>5 799 120 €</b>	<b>17 008 045 €</b>	<b>9 763 354 €</b>	<b>5 792 941 €</b>	<b>15 556 295 €</b>	<b>1 451 750 €</b>	<b>3 874 300 €</b>	<b>5 326 050 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>20 882 345 €</b>	<b>11 208 925 €</b>	<b>5 799 120 €</b>	<b>17 008 045 €</b>	<b>9 763 354 €</b>	<b>5 792 941 €</b>	<b>15 556 295 €</b>	<b>1 451 750 €</b>	<b>3 874 300 €</b>	<b>5 326 050 €</b>

**B - Exécution des recettes**

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes Reste à encaisser en N+1 et suivantes (14) = (11) - (12) (13)
		Financement de l'opération (11)	Encaissements des années antérieures à N (12)	Encaissement réalisés en N (13)	
Op. 1	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**				
	Autres financements***	20 882 345 €	10 708 751 €	3 917 200 €	6 256 394 €
	<b>Total Op.1</b>	<b>20 882 345 €</b>	<b>10 708 751 €</b>	<b>3 917 200 €</b>	<b>6 256 394 €</b>
Op. 2	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**				
	Autres financements***				
	<b>Total Op.2</b>				
	<b>Ss total financement de l'Etat</b>				
	<b>Ss total autres financements publics</b>				
	<b>Ss total autres financements</b>	<b>20 882 345 €</b>	<b>10 708 751 €</b>	<b>3 917 200 €</b>	<b>6 256 394 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>20 882 345 €</b>	<b>10 708 751 €</b>	<b>3 917 200 €</b>	<b>6 256 394 €</b>

\* Subvention pour charges de service public, subvention pour charges d'investissement, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

\*\* Autres financements publics et autres financements publics fléchés

\*\*\* Recettes propres et recettes propres fléchés

**CNOUS**  
**COMPTE FINANCIER 2024**

**TABLEAU 10**  
**Synthèse budgétaire et comptable**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

		Montants Compte financier 2023	Montants Budget Rectificatif 2024	Montants Compte financier 2024	Ecart entre le Budget rectificatif 2024 et le Compte financier 2024			
<b>Niveaux initiaux</b>	<b>1</b>	<b>Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N</b>		10 120 832 €	10 128 585 €	2 491 997,77 €	- 7 636 587 €	
	<b>2</b>	<b>Niveau initial du fonds de roulement</b>		31 029 594 €	30 526 102 €	30 012 833,23 €	- 513 269 €	
	<b>3</b>	<b>Niveau initial du besoin en fonds de roulement</b>		- 94 596 034 €	- 104 463 652 €	-104 976 920,79 €	- 513 269 €	
	<b>4</b>	<b>Niveau initial de la trésorerie</b>		125 625 627 €	134 989 754 €	134 989 754,02 €	- €	
	<b>4.a</b>	<i>dont niveau initial de la trésorerie fléchée</i>		873 891 €	925 543 €	945 396,91 €	19 854 €	
<b>4.b</b>	<i>dont niveau initial de la trésorerie non fléchée</i>		124 751 736 €	134 064 211 €	134 044 357,11 €	- 19 854 €		
<b>Flux de l'année</b>	<b>5</b>	<b>Autorisations d'engagement</b>		530 751 451 €	528 301 479 €	526 398 013,46 €	- 1 903 466 €	
	<b>6</b>	<b>Résultat patrimonial</b>		- 921 270 €	- 3 692 202 €	-1 397 955,71 €	2 294 246 €	
	<b>7</b>	<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>		- 844 795 €	- 3 598 143 €	-970 431,61 €	2 627 711 €	
	<b>8</b>	<b>Variation du fonds de roulement</b>		- 503 491 €	- 7 755 143 €	-3 418 648,80 €	4 336 494 €	
	<b>9</b>	<b>Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire</b>		- €	- €	- €	- €	
	<b>10</b>	<b>Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF</b>		<b>SENS</b>	20 985 €	- €	258 573,08 €	258 573 €
		Variation des stocks		+ / -				- €
		Charges sur créances irrécouvrables		-			1 173,08 €	1 173 €
		Produits divers de gestion courante		+	20 985 €		257 400,00 €	257 400 €
	<b>11</b>	<b>Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie</b>		<b>SENS</b>	1 044 339 €	- 21 857 197 €	-21 578 488,31 €	278 709 €
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs		+ / -	1 044 339 €		-5 882 307,14 €	- 5 882 307 €
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours		+ / -			7 470 215,67 €	7 470 216 €
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs		+ / -			3 234 058,17 €	3 234 058 €
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours		+ / -		- 21 857 197 €	-26 400 455,01 €	- 4 543 258 €
	<b>12</b>	<b>Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11</b>		- 1 568 815 €	14 102 054 €	17 901 266,43 €	3 799 212 €	
<b>12.a</b>	Recettes budgétaires		529 174 883 €	538 101 981 €	538 651 589,24 €	549 608 €		
<b>12.b</b>	Crédits de paiement ouverts		530 743 698 €	523 999 927 €	520 750 322,81 €	- 3 249 604 €		
<b>13</b>	<b>Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires</b>		- 10 932 942 €	29 392 598 €	-6 687 292,77 €	- 36 079 891 €		
<b>14</b>	<b>Variation de la trésorerie = 12 - 13</b>		9 364 127 €	- 15 290 544 €	24 588 559,20 €	39 879 103 €		
<b>14.a</b>	<i>dont variation de la trésorerie fléchée</i>		51 652 €	- €	-1 875 740,85 €	- 1 875 741 €		
<b>14.b</b>	<i>dont variation de la trésorerie non fléchée</i>		9 312 474 €	- 15 290 544 €	26 464 300,05 €	41 754 844 €		
<b>15</b>	<b>Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13</b>		- 9 867 618 €	7 535 401 €	-28 007 208,00 €	- 35 542 609 €		
<b>16</b>	<b>Variation des restes à payer</b>		7 752 €	4 301 552 €	5 647 690,65 €	1 346 139 €		
<b>Niveaux finaux</b>	<b>17</b>	<b>Niveau final de restes à payer</b>		10 128 585 €	14 430 137 €	8 139 688,42 €	- 6 290 449 €	
	<b>18</b>	<b>Niveau final du fonds de roulement</b>		30 526 102 €	22 770 959 €	26 594 184,43 €	3 823 225 €	
	<b>19</b>	<b>Niveau final du besoin en fonds de roulement</b>		- 104 463 652 €	- 96 928 251 €	-132 984 128,79 €	- 36 055 878 €	
	<b>20</b>	<b>Niveau final de la trésorerie</b>		134 989 754 €	119 699 210 €	159 578 313,22 €	39 879 103 €	
	<b>20.a</b>	<i>dont niveau final de la trésorerie fléchée</i>		925 543 €	925 543 €	-930 343,94 €	- 1 855 887 €	
<b>20.b</b>	<i>dont niveau final de la trésorerie non fléchée</i>		134 064 211 €	118 773 667 €	160 508 657,16 €	41 734 990 €		

Comptabilité budgétaire  
Comptabilité générale

#### Explication du tableau, ligne à ligne :

D'une manière générale, les cases grisées sont soit des données reprises d'autres tableaux, soit des calculs automatiques. Seules les cases non grisées sont à remplir.

Ligne 1 « Niveau initial des restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercice antérieur à N » : il correspond au « stock initial » de restes à payer, c'est-à-dire à la différence entre le cumul des AE et le cumul des CP consommés lors des exercices précédents. Ce montant tient compte des retraits d'engagements sur exercices antérieurs qui, en application du principe d'annualité budgétaire, ne rendent pas d'autorisations d'engagement disponibles sur l'exercice où le retrait d'engagement est effectué.

Le niveau initial des restes à payer d'un BI doit correspondre au niveau final des restes à payer du budget rectificatif de fin d'année lorsqu'il est présenté en parallèle du BI. Sinon, il convient de s'appuyer sur la prévision d'exécution.

Ligne 2 « Niveau initial du fonds de roulement » : Lors de la présentation du BI n, il correspond au niveau final du fonds de roulement du dernier BR n-1. Cette information provient du « tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés n-1 ».

Ligne 3 « Niveau initial du besoin en fonds de roulement » : Cette information provient de la différence entre le niveau initial du fonds de roulement et le niveau initial de la trésorerie (calcul automatisé).

Ligne 4 « Niveau initial de la trésorerie » : Lors de la présentation du BI n, il correspond au niveau final de la trésorerie du dernier BR n-1. Sinon, il convient de s'appuyer sur la prévision d'exécution. Cette information provient du « tableau d'équilibre financier n-1 » et du « tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés n-1 ».

Ligne 4.a « Niveau initial de la trésorerie fléchée » : Il correspond à la quote-part de la trésorerie relative aux opérations sur recettes fléchées en date du 31/12/n-1. Cette information provient du « tableau d'équilibre financier et le tableau des opérations sur recettes fléchées n-1 ».

Ligne 4.b « Niveau initial de la trésorerie non fléchée » : Cette information provient de la différence entre le niveau initial de trésorerie et le niveau initial de trésorerie fléchée (calcul automatisé).

Ligne 5 « Autorisations d'engagement » : Cette information du « tableau des autorisations budgétaires ».

Ligne 6 « Résultat patrimonial » : Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 7 « Capacité d'autofinancement » : Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 8 « Variation du fonds de roulement » : Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 9 « Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire » : Cette information provient du « tableau d'équilibre financier ».

Elle permet d'isoler de la variation du fonds de roulement, les opérations qui n'apparaissent pas dans le tableau des autorisations budgétaires (emprunts, prêts, dépôts et cautionnements) mais dans le tableau d'équilibre financier et qui ont un impact en haut de bilan.

Ligne 10 « Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF » : ces opérations correspondent à des charges décaissables et des produits encaissables mais qui ne seront jamais décaissés ni encaissés (variation des stocks, charges sur créances irrécouvrables, admissions en non valeur, etc.). Ces opérations bien que ne générant aucun flux de trésorerie ne sont pas retraitées par la CAF et « gonflent » le besoin en fonds de roulement. Il convient donc de les isoler pour pouvoir déterminer les seuls flux de trésorerie et déterminer ainsi le solde budgétaire.

Ligne 11 « Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie » : cette ligne est composée de quatre sous-ensembles, deux relatifs aux recettes et deux relatifs aux dépenses.

1. Concernant les recettes, l'écart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs » et l'écart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours » matérialisent les écarts entre ce qui est inscrit en haut de bilan (produits du compte de résultat et ressources du tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés) et ce qui est inscrit en bas de bilan (recettes budgétaires encaissées) pour un exercice donné.

Si la somme des produits/ressources est supérieure à la somme des encaissements, le besoin en fonds de roulement augmente mécaniquement et génère donc un déséquilibre en termes de couverture des besoins : une dégradation du solde budgétaire aura alors lieu (prélèvement sur la trésorerie). A l'inverse si les produits et ressources en haut de bilan sont inférieurs aux encaissements, le besoin en fonds de roulement (BFR) diminue et le solde budgétaire s'apprécie d'autant.

2. Concernant les dépenses l'écart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs » et l'écart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours » matérialisent les écarts entre les charges et immobilisations inscrites en haut de bilan et les crédits de paiement.

Si la somme des charges/immobilisations est supérieure à la somme des crédits de paiement, le BFR diminue et génère une appréciation du solde budgétaire. A l'inverse si les charges et immobilisations sont inférieures aux crédits de paiement, le solde budgétaire se dégrade d'autant.

Ligne 12 « Solde budgétaire » : il correspond à la différence entre la variation du fonds de roulement (ligne 8), les opérations bilancielle non budgétaires (ligne 9), les opérations comptables non retraitées par la CAF non budgétaires (ligne 10) et les décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires (ligne 11). Il correspond à un solde intermédiaire de la variation de trésorerie.

Avec ce tableau de synthèse budgétaire et comptable, le lecteur doit pouvoir comprendre les raisons qui font qu'il y a un écart entre la variation du fonds de roulement (qui correspond à la création de richesse potentielle) et le solde budgétaire (qui correspond à la création de trésorerie effective, hors opérations non budgétaires).

Un contrôle de cohérence a été créé et détecte s'il y a un écart avec le montant inscrit dans le « tableau des autorisations budgétaires » résultant de la différence des recettes encaissées et des crédits de paiement consommés.

Ligne 13 « Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires » :

Cette information provient du « tableau d'équilibre financier » et correspond aux lignes relatives aux opérations en capital (emprunts, prêts, dépôts et cautionnements), aux opérations au nom et pour le compte de tiers et aux autres encaissements / décaissements non budgétaires.

Ligne 14 « Variation de la trésorerie » :

Le montant est calculé en soustrayant du solde budgétaire (ligne 12) le montant relatif aux flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires (ligne 13).

Un contrôle de cohérence a été créé et détecte s'il y a un écart avec le montant inscrit dans le « tableau d'équilibre financier », du « plan de trésorerie ».

Ligne 14.a « Variation de la trésorerie fléchée » : correspond au montant du « tableau d'équilibre financier » et au « tableau des opérations sur recettes fléchées ».

Ligne 14.b « Variation de la trésorerie non fléchée » : correspond au montant du « tableau d'équilibre financier ».

Ligne 15 « Variation du besoin en fonds de roulement » : Elle se calcule en additionnant les lignes 9, 10, 11, 13.

Ligne 16 « Variation des Restes à payer » : correspond au flux de restes à payer de l'exercice et donc à la différence entre les AE et les CP de l'exercice provenant du « tableau des autorisations budgétaires » (calcul automatique).

Ligne 14 « Niveau final de restes à payer » : correspond au « stock final » de restes à payer. Il se calcule en additionnant le niveau initial de restes à payer (ligne 1) et la variation des restes à payer (ligne 16) (calcul automatique).

Ligne 18 « Niveau final du fonds de roulement » : il se calcule en additionnant le niveau initial du fonds de roulement (ligne 2) et la variation du fonds de roulement (ligne 8) (calcul automatique).

Ligne 19 « Niveau final du besoin en fonds de roulement » : il se calcule en additionnant le niveau initial du besoin en fonds de roulement (ligne 3) et la variation du besoin fonds de roulement (ligne 15) (calcul automatique).

Ligne 20 « Niveau final de la trésorerie » : il se calcule en additionnant le niveau initial de la trésorerie (ligne 4) et la variation de la trésorerie (ligne 14) (calcul automatique).

Ligne 20.a « Niveau final de la trésorerie fléchée » : il se calcule en additionnant le niveau initial de la trésorerie fléchée (4.a) et la variation de la trésorerie fléchée (14.a) (calcul automatique).